



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 07/10/2015	Dossier complet le 12/10/2015	N° d'enregistrement 2015-0582

1. Intitulé du projet

Construction de 36 logements à DENAIN, rue du Maréchal Leclerc

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Sia Habitat
 Nom, prénom et qualité de la personne Vincent De Paepe, Responsable Département
 habilitée à représenter la personne morale Programmes
 RCS / SIRET 0 4 5 5 5 0 2 5 8 0 0 0 2 9 Forme juridique SA d'HLM

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique n°6d	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
	Création d'une voirie d'environ 130ml sur un terrain de 6271m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet comprend la construction d'un collectif de 10 logements, un collectif de 8 logements et 18 logements individuels. Il implique la création d'une voirie nouvelle d'environ 130ml et de 2 parkings sécurisés par un portail.

4.2 Objectifs du projet

L'Etablissement Public Foncier (EPF) a acquis des anciens logements de courées abandonnés puis les a démolis afin de permettre à un opérateur de réaliser une opération de logements sociaux.

L'objectif pour la ville et la CAPH est de remplacer cette friche abandonnée pour une nouvelle offre de logement proche du centre-ville.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux doivent durer environ 24 mois y compris réalisation de la voirie. Durant cette phase, le chantier sera entièrement clos. L'accès au chantier se fera depuis la rue du Maréchal Leclerc.

Sia Habitat assurera la maîtrise d'ouvrage et suivra le chantier grâce à un conducteur de travaux interne.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les logements seront mis en location selon les conventionnements PLUS et PLAI. Sia Habitat assurera l'entretien des parties privatives ouvertes au public.

La voirie est destinée à être rétrocédée. De ce fait, l'entretien et la maintenance de la voirie, des réseaux et des espaces verts seront assurés par la ville.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'un permis de construire que nous souhaitons déposer en octobre 2015.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface du terrain	6271 m ²
Nombre de logement	36 logements
Linéaire de voirie créé	130 ml
Nombre de places de stationnement créées	49 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue du Maréchal
Leclerc
59220 DENAIN

Coordonnées géographiques¹ Long. 50°33'108"34 "Lat. 3°40'01"4"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain est actuellement en friche. Il a été démolé au début de l'année 2015 par l'EPF.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- PLU de Denain modifié 25 février 2010
- SCOT Valenciennois approuvé le 17 février 2014

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 2,2km de la ZNIEFF 1 "Terril Renard n°162 de Denain". Le projet est situé à environ 2,1km de la ZNIEFF 1 "Marais et terril de Wavrechain-sous-Denain et Rouvignies"
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ville de Denain est située dans le parc naturel régional Scarpe-Escaut en tant que ville porte.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à moins de 500m de la façade du théâtre municipal de Denain qui est classée au répertoire des monuments
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Inondation dont le dernier prescrit le 13/02/2001. Il y a un PPRT Thermique surpression (EPV-Antargaz) prescrit le 02/12/2008 qui est situé à 1,8km.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 5,2km de la zone de protection spéciale "Vallée de la Scarpe et de l'Escaut" et à environ 8,6km de la zone spéciale de conservation "Forêts de Raismes"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à moins de 500m de la façade du théâtre municipal de Denain qui est classée au répertoire des monuments

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport des matériaux classiques pour la construction de voirie et d'habitation. Non
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain a été remanié sur 1 à 2m de profondeur par l'EPF.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il y a un PPRT Thermique surpression (EPV-Antargaz) prescrit le 02/12/2008 qui est situé à 1,8km.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Inondation dont le dernier prescrit le 13/02/2001.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit uniquement pendant le chantier
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage public de la voirie
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ? <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Déchets de chantier dont le traitement sera soumis à la réglementation en vigueur.</p> <p>Déchets domestiques liés à l'habitation durant la phase exploitation.</p>
	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'avis de l'ABF sera sollicité vis à vis de la façade du théâtre municipal qui est classée.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

L'EPF va démolir des maisons abandonnées contiguës à notre terrain afin de réaliser une 2ème opération de logement.

6.3 Les incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que notre projet devrait être dispensé car il est destiné à recevoir de l'habitat.

Le projet est réfléchi en étroite collaboration avec la mairie de Denain et la CAPH qui ont signés une convention avec l'EPF pour le portage du foncier.

L'établissement public français (EPF) a démolit les bâtiments présents sur le terrain et a remanié le terrain sur 1 à 2m de profondeur.

Les risques de pollution sont relativement faible.

Le projet a été conçu pour que les eaux usées soient collectées puis rejetées dans le réseau d'assainissement géré par le SIAD. Les eaux pluviales seront infiltrées à la parcelle grâce à des tranchées drainantes. Le projet sera soumis à la validation du SIAD.

Nous allons réaliser une étude de sol pour valider les hypothèses. Une maitrise d'œuvre spécialisée dans ce projet a été missionnée pour concevoir le projet.

Une attention particulière sera apportée en phase chantier pour réduire le plus possible les déchets et les nuisances.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
6 - Sources utilisées pour remplir le présent formulaire
7 - Informations sur les transports collectifs à proximité du projet
8 - Cartes de délimitation
9 - Arrêté préfectoral relatif à l'état des risques (non publié)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

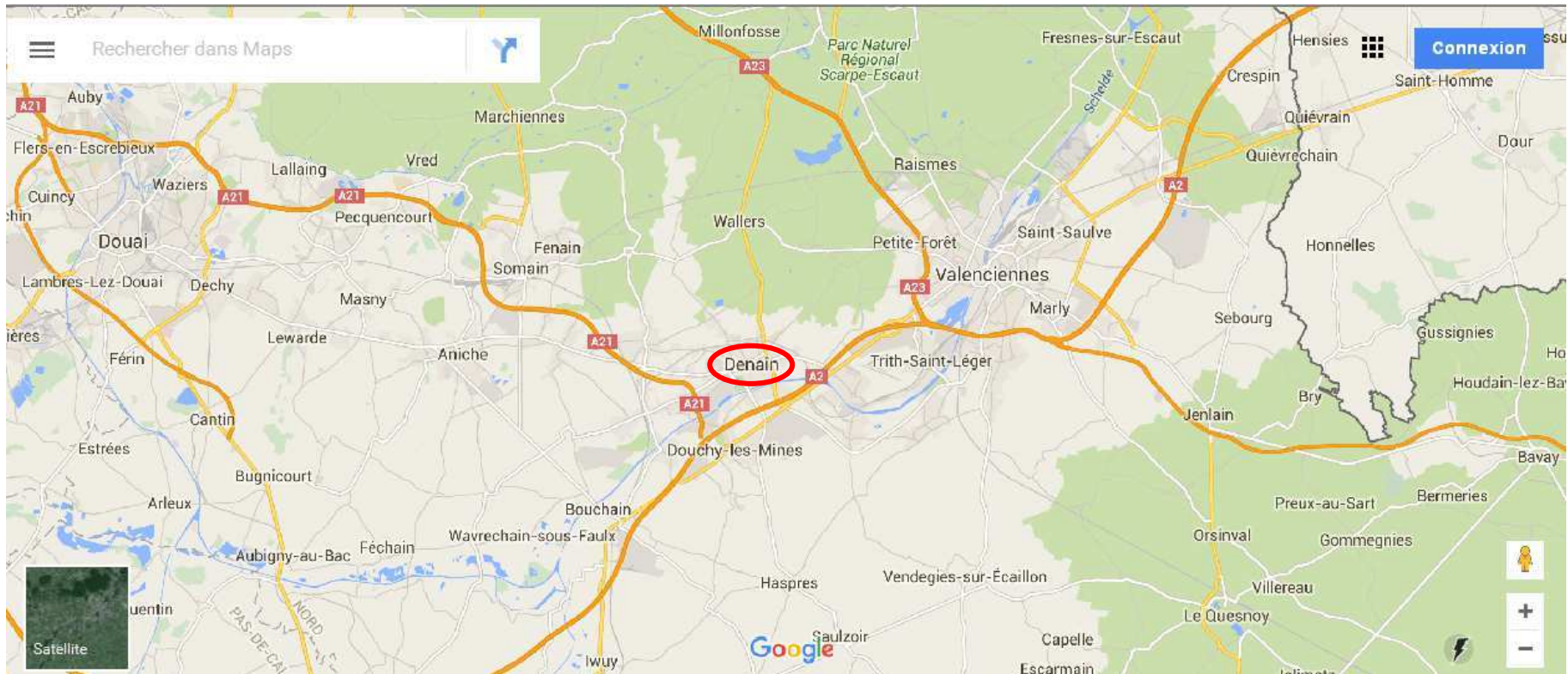
Fait à Douai

le, 06/10/2015

Signature



SA HLM - 67 avenue des Potiers
59506 DOUAI CEDEX
045 550 258 RCS Douai B
Siret 045 550 258 00029 - APE 6820 A



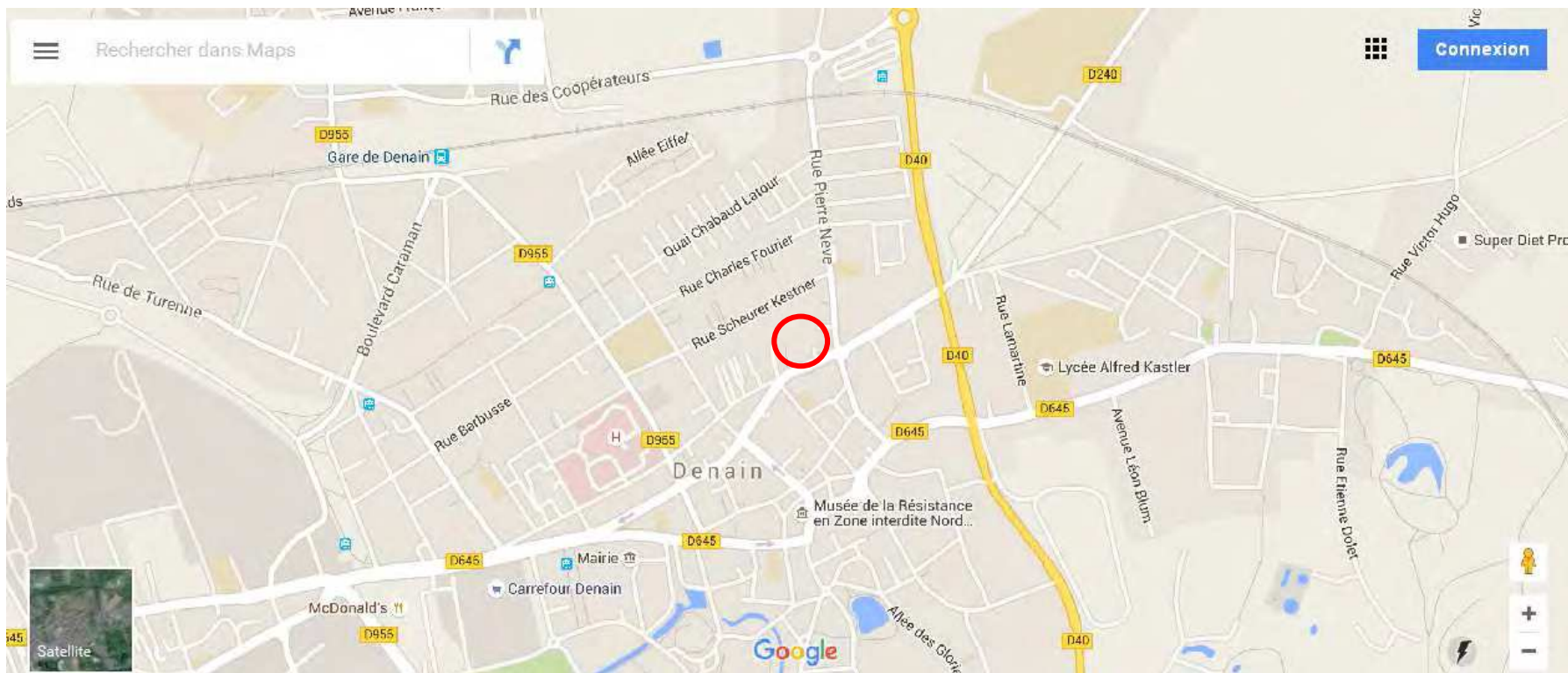




Photo n°1



Photo n°2



Photo n°3



Photo n°4



Photo n°5





Photo n°1



Photo n°2



Photo n°3



Photo n°4



Photo n°5



Photo n°6



Photo n°7



Photo n°8



Photo n°9



Photo n°10



Photo n°11



Photo n°12



Photo n°13



Photo n°14



Photo n°15



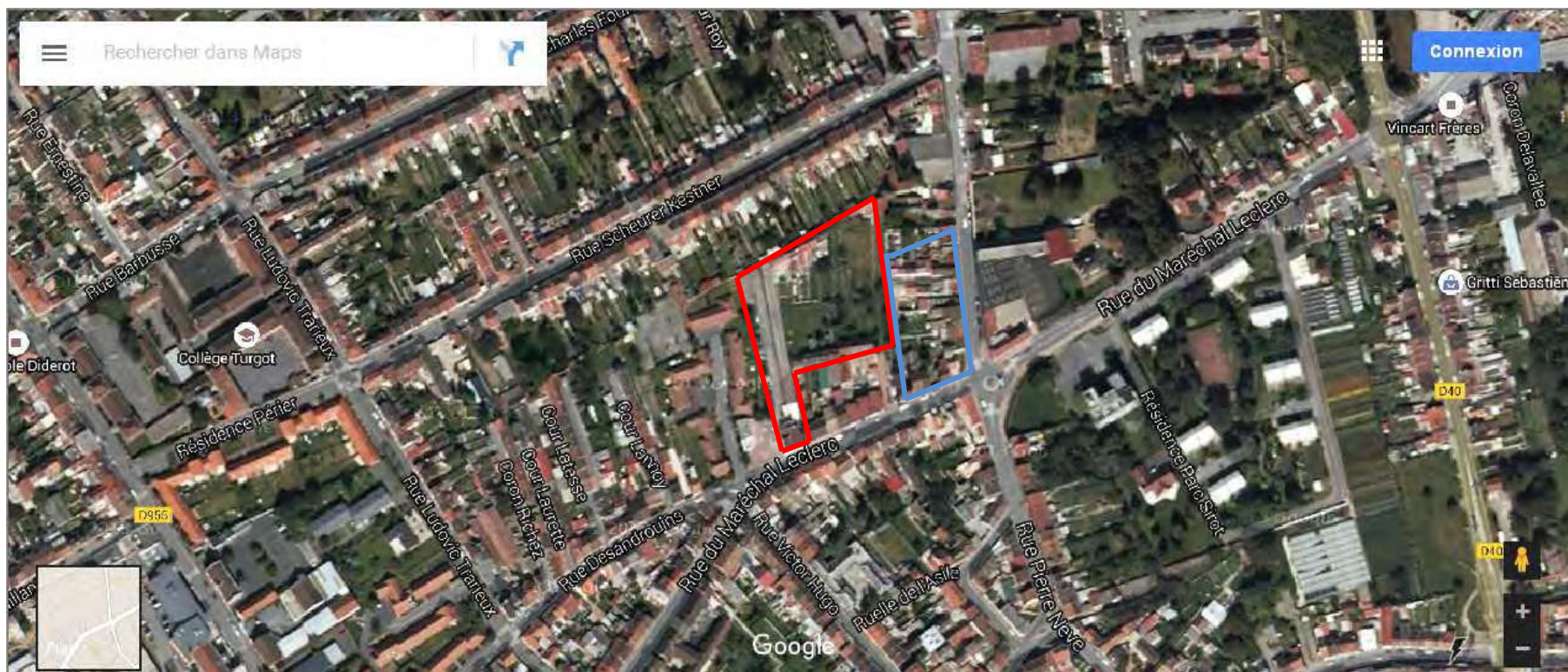
Photo n°16



Photo n°17







- Périmètre de l'opération en rouge
- Périmètre de la future tranche de démolition par l'EPF

Nota : cette photo aérienne a été prise avant démolition de notre terrain mais les abords restent les mêmes

Denain, rue du Maréchal Leclerc, 36 logements

<p>Sources utilisées pour remplir le CERFA « Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact »</p>
--

Rapport de présentation du Schéma de Cohérence Territoriale du Valenciennois
(<http://www.scot-valenciennois.fr>)

Arrêté préfectoral relatif à l'état des risques naturels et technologiques majeurs de biens immobiliers situés sur la commune de Denain (www.nord.gouv.fr)

Site de l'inventaire national du patrimoine naturel : <http://inpn.mnhn.fr/accueil/index>

Arrêté portant sur le classement des infrastructures de transports terrestres et l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit - Communes de l'arrondissement de Valenciennes - (www.nord.gouv.fr)

Informations sur les transports

Transports collectifs :

- Tramway : le projet est à 700 mètres de l'arrêt Espace Villars et à 800 mètres de l'arrêt Jaurès
- Bus : un arrêt se trouve à 200 mètres du projet avec 3 lignes de bus sinon l'arrêt Villars en centre ville est à 700 mètres et permet d'accéder à 9 lignes de bus
- Train : la gare de Denain est à 1,1km du projet

Vélo :

- Il n'y a pas de piste cyclable à proximité du projet

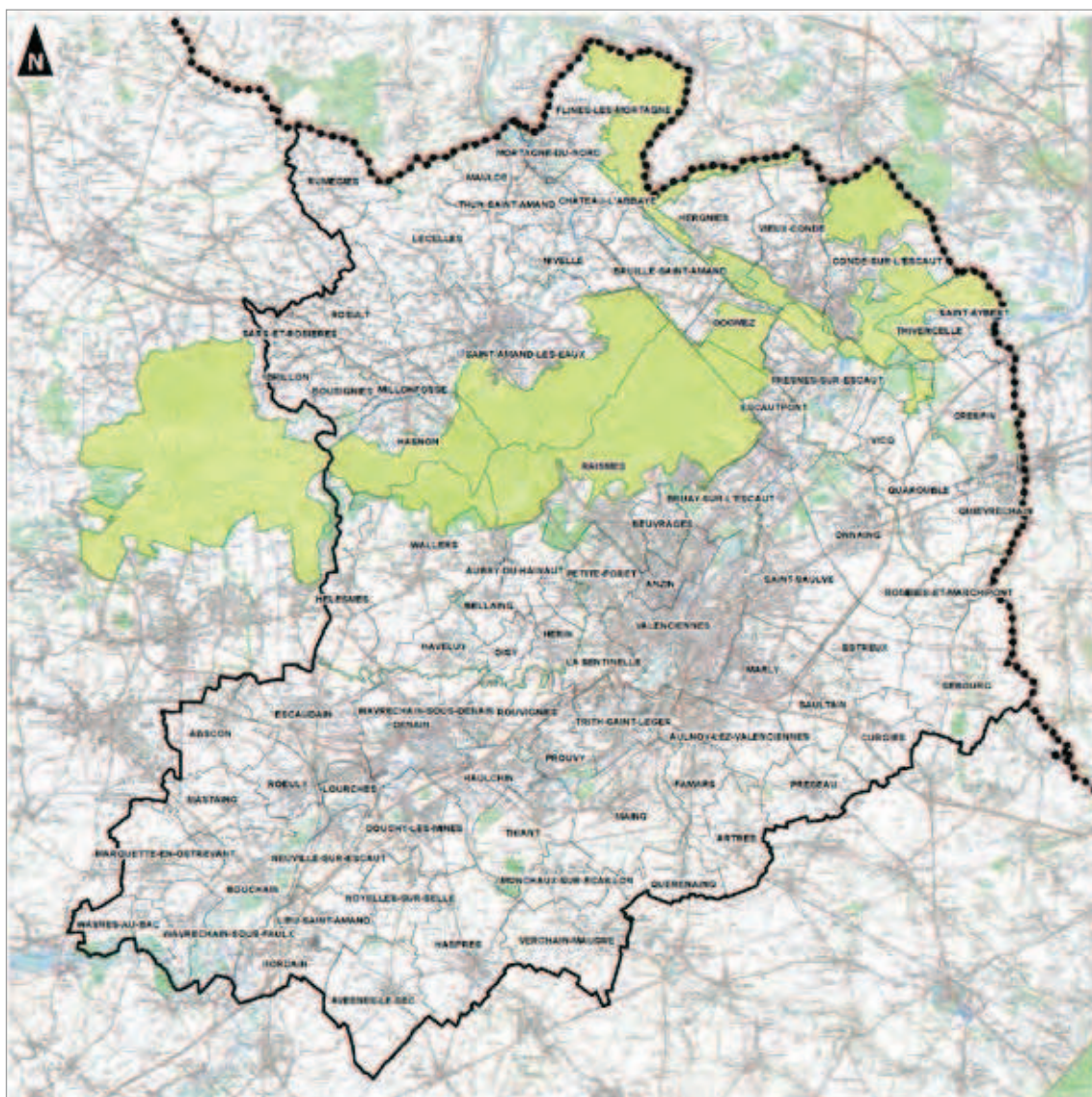
Piétons :

- Les voiries à proximité du projet sont toutes équipées de trottoir permettant de circuler à pied notamment vers le centre ville qui est à 600 mètres du projet.

Voiture :

- L'autoroute A21 est à 3,5km et l'autoroute A2 est à 2,1km du projet
- Grandes villes à proximité du projet :
 - o Valenciennes → 14km
 - o Douai → 29km
 - o Cambrai → 30km
 - o Lille → 50km

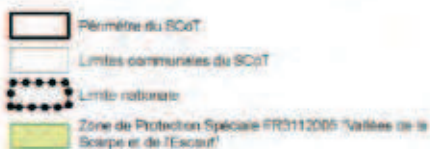
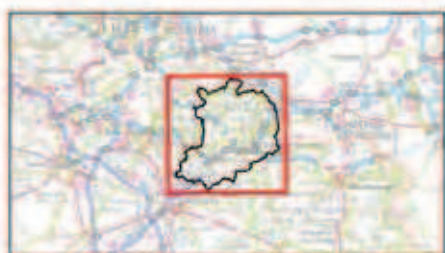
Carte n°86 : Délimitation de la ZPS FR3112005



Élaboration du SCoT du Valenciennois

Étude d'incidences sur le réseau Natura 2000

Délimitation de la ZPS FR3112005



1:130 000

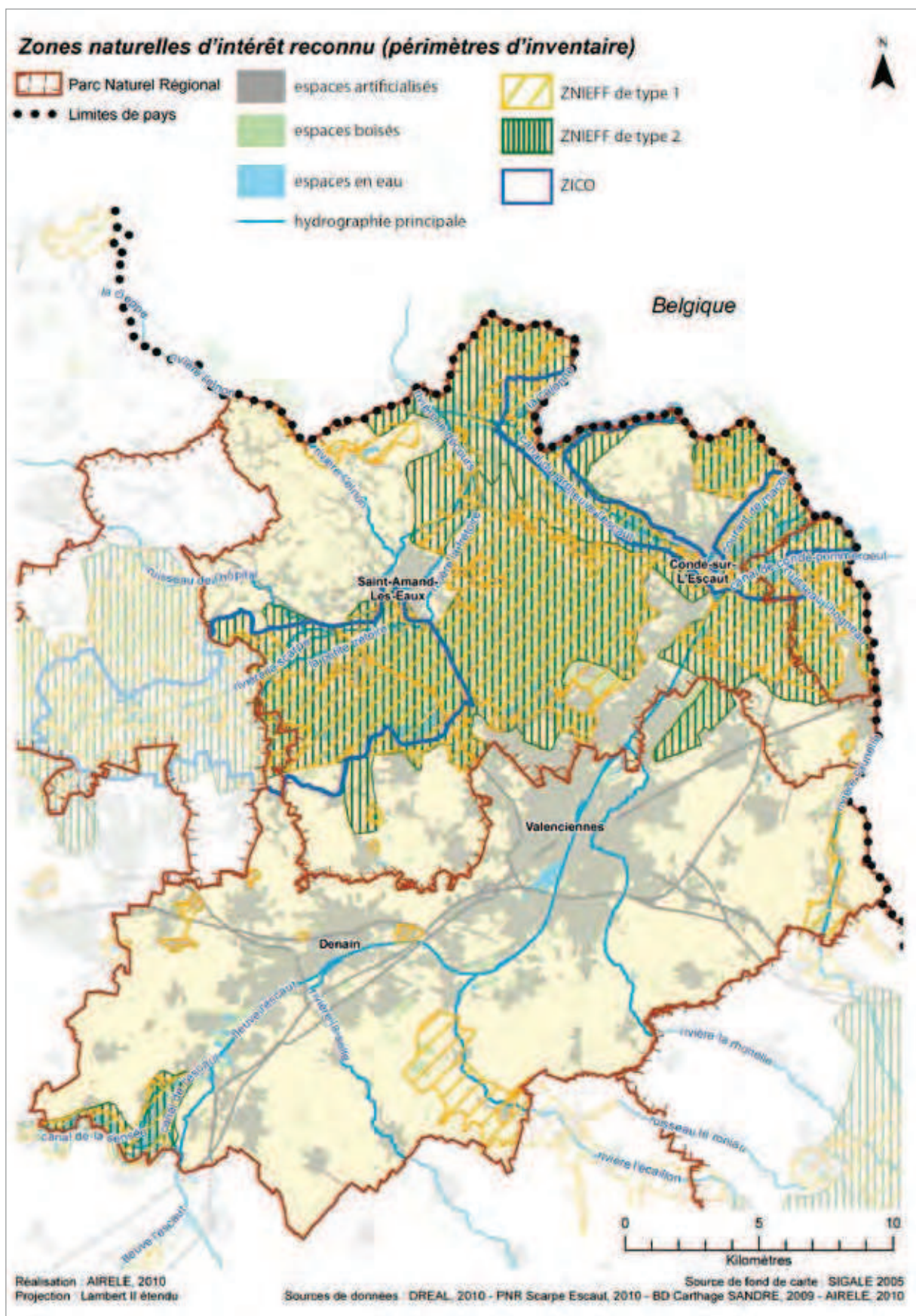
Échelle au 1/130 000 (1 cm = 1,3 km)

Projet de loi n° 1033 du 10 août 2008

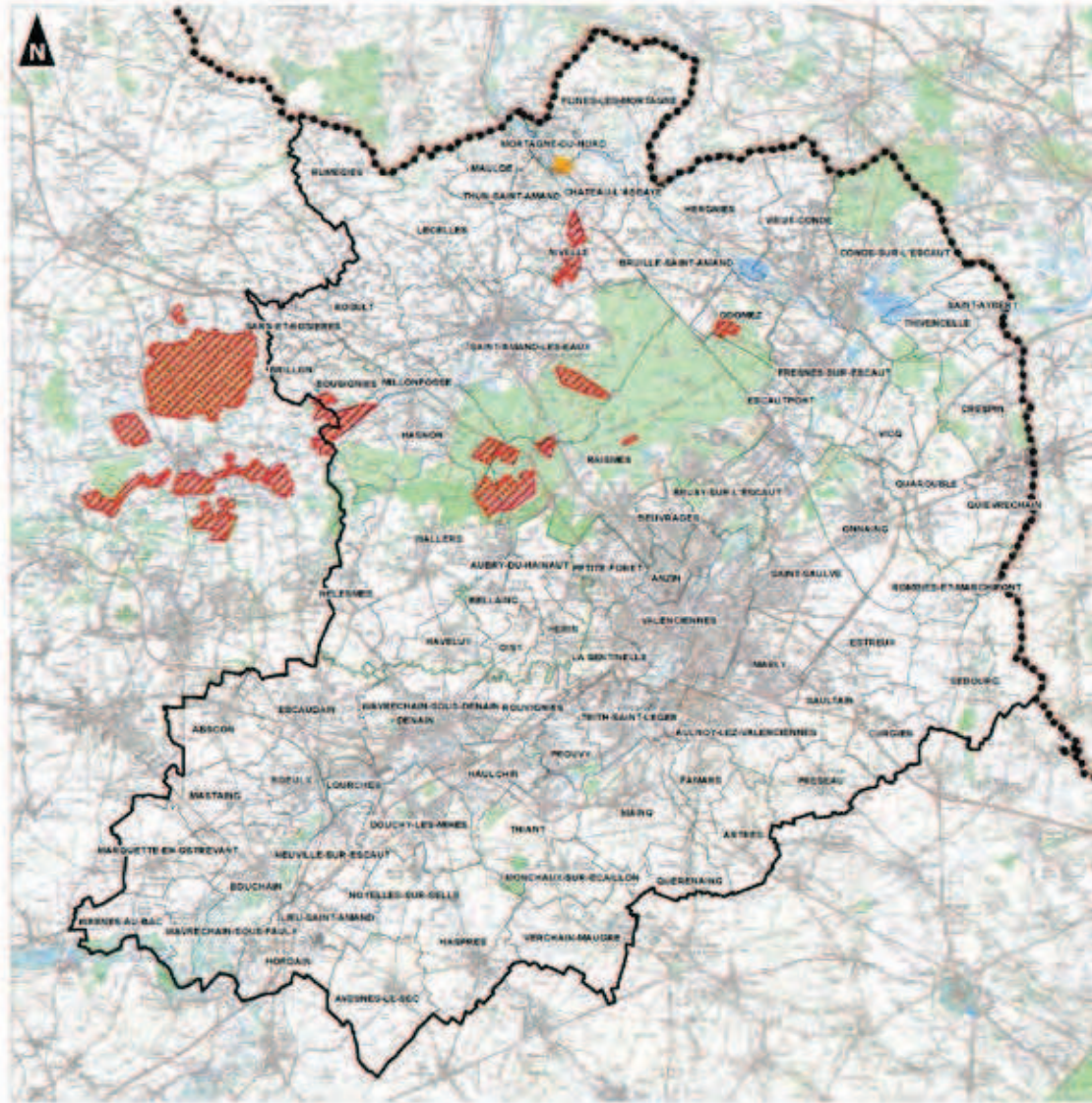
Plan de zonage de l'aire d'étude

Document de travail - 2008

Carte n°55 : Zones naturelles d'intérêt reconnu (périmètres d'inventaire)



Carte n°85 : Délimitation du SIC FR3100507 et de la ZSC FR3100505



SCOT Valenciennois
 Elaboration du SCOT du Valenciennois
 Étude d'incidences sur le réseau Natura 2000
**Délimitation du SIC FR3100507
 et de la ZSC FR3100505**

- Périétre du SCOT
- Limites communales du SCOT
- Limite nationale
- Site d'importance Communautaire FR3100507 "Foréts de Rastres / St-Amant / Villers et Marchiennes et plaines situées de la Scarpe"
- Zone Spéciale de Conservation FR3100505 "Pelouses météoriques de Montagne du Nord"

0 10
 Kilomètres

1:130 000
 Prix de l'opération de travail : 1 000 000 € (hors taxes)

audicé
 Groupe de travail : SCOT Valenciennois
 Élaboré en 2012 par :
 Bureau de l'État de l'Équipement, de l'Énergie, de l'Environnement et de la Mer
 Service des Régions - 15, quai d'Ypres, 59100 Valenciennes